

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT 705-15
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 705 AFIN D'AJOUTER DES
DISPOSITIONS POUR L'OBTENTION DE PERMIS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC**

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 705-15 :

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 14 mai 2024 du **projet de Règlement 705-15 modifiant le Règlement sur les permis et certificats 705 afin d'ajouter des dispositions pour l'obtention de permis d'occupation temporaire du domaine public**, tiendra une assemblée publique de consultation **le lundi 10 juin 2024 à 18 h**, à la salle du conseil située au 660 rue Ellice à Beauharnois.

QUE ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Beauharnois.

QUE les documents afférents, peuvent être consultés au bureau de la greffière, situé au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et **en cliquant sur le lien au-dessus du présent avis**.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

QUE ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Beauharnois, le 23 mai 2024.


Me Janie Arseneau, greffière